

LE METIER ET SES DEBOUCHES



Appellation :

Les appellations habituelles du métier sont :

- animateur d'activités physiques ou sportives,
- animateur ou éducateur sportif plurivalent,
- animateur ou moniteur sportif...



Entreprises et structures concernées :

Il exerce d'une façon générale, ses fonctions au sein :

- de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisirs, hôtelleries de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs...);
- d'associations, notamment sportives;
- d'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques pour la santé et les conduites à risques;
- des collectivités locales, les animateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives.

Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.



PRE-REQUIS



Pour entrer en formation, le candidat doit :

- avoir 18 ans
- être titulaire du certificat de prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1) ou d'un titre admis en équivalence.
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques concernées datant de moins de trois mois
- avoir déposé à Sports Nature Formations son dossier d'inscription un quinze jour avant la date des tests de sélection.
- avoir été admis au test de sélection.



SPORTS NATURE FORMATIONS

2, rue de la Poudrière

25370 LES LONGEVILLES MONT D'OR

Tél. (33) 03 81 49 90 95 - Fax (33) 03 81 49 95 15

contact@sports-nature-formations.fr

www.sports-nature-formations.fr



Formation Professionnelle

POLYVALENCE

SPORTS NATURE

en

MILIEU MONTAGNARD



Année 2013 – 2014

Habilitation Jeunesse & Sports n°11-025-BP-0012



BP JEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme de niveau IV délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il confère conformément à l'arrêté du 24 février 2003 créant le BPJEPS APT, les prérogatives d'exercice professionnel relatives à :

- l'animation à destination de différents publics à travers la découverte et l'initiation à des activités physiques ou sportives diversifiées ;
- l'entretien des capacités physiques générales dans un objectif de pratique loisir ;
- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique et au fonctionnement de la structure.



Niveau requis :

Avoir une pratique sportive régulière, une bonne condition physique et une expérience dans l'animation.

Durée, calendrier de la formation :

- **Durée** : 700 heures de formation en centre, 735 heures de formation en entreprise.
- **Test de sélection** : 19 au 21 août 2013
- **Formation** : 9 septembre 2013 au 20 juin 2014

Coût de la formation : 6550,00 €

CERTIFICATS DE SPECIALISATION ESCALADE & TIR A L'ARC

Les certificats de spécialisation sont obligatoirement rattachés à un ou plusieurs BP JEPS, ils n'ont pas d'existence propre. Il est donc nécessaire d'être titulaire d'un BP JEPS ou engagé dans une formation BP JEPS pour s'inscrire à ces formations.

L'obtention d'un certificat de spécialisation permet de se qualifier dans une activité. Il offre à son titulaire une plus large polyvalence et étend son champ d'intervention.

TIR A L'ARC

Niveau requis : flèche bleue

Durée, calendrier de la formation :

- **Durée** : 98 heures de formation en centre, 70 heures de formation en entreprise
- **Test d'entrée** : 28 août 2013
- **Formation** : 16 septembre au 20 décembre 2013

Coût de la formation : 920,00 €

ESCALADE

Niveau requis : 5a bloc, 6a en tête à vue.

Durée, calendrier de la formation :

- **Durée** : 140 heures de formation en centre, 70 heures de formation en entreprise.
- **Test d'entrée** : 26 août 2013
- **Formation** : 2 septembre au 15 novembre 2013

Coût de la formation : 1310,00 €

FINANCEMENT DES FORMATIONS

Différents dispositifs peuvent contribuer à la prise en charge des coûts de formation ainsi qu'à la rémunération des stagiaires ; n'hésitez pas à nous consulter.

PREPARATION BEES SKI DE FOND & A.M.M

BREVET D'ETAT SKI DE FOND

Public :

Skieurs confirmés, bonne condition physique.

Objectifs :

Evaluation du niveau de chacun au regard des exigences du test technique. Mise en place d'un suivi personnalisé en vue des épreuves de l'examen.

Contenu :

Perfectionnement technique classique, skating, descente ; mise en place d'un plan d'entraînement, correction vidéo, suivi personnalisé, mise en situation spécifique type examen.

Durée, calendrier de la formation :

- **Durée** : 105 heures
- **Dates** : du 18 au 29 novembre 2013 et du 9 au 13 décembre 2013

Coût de la formation : 705.00 €

ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

Contenu : nous vous proposons deux stages

- **Stage 1 « connaissance du milieu montagnard et orientation »** : environnement humain (histoire, économie, patrimoine...), environnement naturel (faune/flore, géologie, climatologie), mise à niveau orientation (lecture de carte, utilisation de la boussole...).
- **Stage 2 « épreuves type examen »** : parcours d'aisance et d'endurance, parcours d'orientation, entretien.

Durée, calendrier de la formation :

- **Stage 1** : 35 heures du 31 mars au 4 avril 2014
- **Stage 2** : 35 heures du 7 au 11 avril 2014

Coût de la formation : 235,00 € par stage